



Charte de participation à l'Alliance pour une Polyactivité Choisie

Article 1 — Raison d'être et valeurs de l'Observatoire

L'Observatoire du Slashing a pour raison d'être :

D'accompagner les personnes et les entreprises à révéler et à développer leurs potentiels multiples, et à identifier leur raison d'être, afin de :

- leur permettre d'être à leur plus juste et singulière place,
- faire face aux enjeux du monde d'aujourd'hui et anticiper ceux de demain,
- ouvrir de nouvelles voies d'évolution, d'expansion et d'innovation.

L'Observatoire s'inscrit dans une vision du futur du travail fondée sur la reconnaissance des compétences multiples, de l'atypisme, de l'inclusion, de l'épanouissement individuel et du respect de l'humain et de l'environnement.

Article 2 — Cadre et esprit des travaux

L'Alliance pour une Polyactivité Choisie est un espace de réflexion collective, pluraliste et ouvert, fondé sur :

- le respect des personnes et des organisations,
- l'écoute des points de vue divergents,
- la recherche de solutions équilibrées et réalistes,
- une approche constructive du dialogue avec les institutions publiques.

Les échanges doivent s'inscrire dans un cadre éthique conforme aux valeurs de l'Observatoire.

Article 3 — Vision du slashing et de la polyactivité

Les travaux de l'Alliance s'inscrivent dans la conviction que la polyactivité :

- se situent au croisement des aspirations individuelles, des besoins des organisations et des enjeux du monde du travail,
- constituent une réponse pertinente aux défis contemporains en matière de ressources humaines, de management, d'inclusion et de transformation du travail,
- représentent une approche innovante et évolutive pour accompagner les mutations économiques, sociales et environnementales.





Article 4 — Conditions de participation

Chaque membre de l'Alliance doit être invité à participer à l'Alliance par les membres fondateurs de celle-ci.

La participation à l'Alliance repose sur l'adhésion aux valeurs, à la raison d'être et au cadre de fonctionnement de L'Observatoire du Slashing.

Les participants s'engagent à adopter un comportement respectueux, responsable et constructif dans leurs propos, leurs écrits et leurs interactions, tant au sein de l'Alliance que dans toute expression publique liée aux travaux de celle-ci. Les communications des membres de l'Alliance sur les travaux, réunions ou événements liés aux travaux de l'Alliance devront faire mention de celle-ci ainsi que de l'Observatoire du Slashing.

Les participants s'engagent également à ne pas utiliser l'Alliance pour un objectif commercial (en visant l'un des membres de l'Alliance ou via leurs communications), mais bien un objectif de faire avancer le bien commun et les droits des polyactifs.

Article 5 — Droit d'admission, de refus et d'exclusion

L'Observatoire du Slashing se réserve le droit :

- de refuser l'admission d'un participant,
- ou de mettre fin à la participation d'un membre associé,

Lorsque ses propos, comportements ou prises de position publiques sont manifestement contraires :

- aux valeurs de l'association,
- à sa raison d'être,
- ou au cadre éthique défini par la présente charte.

Toute décision de ce type est prise par les instances compétentes de l'association, dans le respect des principes de proportionnalité et de dialogue.

Article 6 — Neutralité et non-engagement

La participation à l'Alliance n'emporte aucun mandat de représentation ni d'engagement formel. Les positions exprimées n'engagent ni l'association, ni les participants, ni les organisations qu'ils représentent, sauf mention expresse et validée par l'association.

